

Question orale sur le plan abattoir et la réouverture de Forges-les-Eaux

Projet d'intervention – 20 juillet 2021 / Agnès CANAYER

Merci Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre,

Le monde de l'élevage est un acteur de la relance économique. En juillet dernier vous annoncez la création du plan « abattoir », qui vise à mieux accompagner l'investissement dans les abattoirs. Aujourd'hui, c'est près de 130 projets de modernisation qui sont déjà inclus dans ce plan.

Ce succès témoigne de l'urgence à investir dans les filières locales.

Cependant, ce plan est trop restrictif pour les abattoirs nouveaux ou en réouverture, comme celui de Forges-les-Eaux, en Seine-Maritime.

En effet, fermé depuis 2011, à la suite du départ de l'entreprise Bigard, l'abattoir de Forges-les-Eaux doit réouvrir d'ici à la fin de l'année 2021.

Situé au milieu du Pays de Bray au carrefour de de nombreuses activités rurales, il collaborera avec les éleveurs à proximité.

Cette réouverture fortement soutenue par les élus locaux, au premier rang desquelles se situait Michel LEJEUNE, Maire de Forges-les-Eaux récemment décédé, est très attendue par toute la filière viande, agriculteurs, éleveurs, distributeurs et par les habitants qui l'ont plébiscité alors que son action entrerait pleinement dans les objectifs de proximité et de modernisation des structures voulues par le plan abattoir.

Cependant, ce projet rencontre plusieurs difficultés, l'attribution du numéro d'agrément se fait toujours attendre du côté de la direction départementale de la protection des populations et se fera pour la réouverture alors que celui-ci est obligatoire pour bénéficier des financements du plan « abattoir ».

De plus, dix ans après sa fermeture, sa remise en fonctionnement est conditionnée par la mise à disposition de postes de fonctionnaires « techniciens vétérinaires » chargés de l'inspection sanitaire et du bien-être animal en abattoir. Mise à disposition, qui tarde à arriver, et compromet une réouverture avant la fin de l'année.

Aussi, Monsieur le Ministre, comptez-vous intégrer l'abattoir de Forges-les-Eaux dans le plan abattoir, qui permettraient d'alléger le coût de cette réouverture pour tous les acteurs locaux ? Pouvez-vous rassurer les acteurs du Pays-de-Bray en accélérant la mise à disposition de plusieurs fonctionnaires techniciens vétérinaires ?

Je vous remercie.

Réplique :

Très attendue dans le pays de Bray, il est évident que la remise en marche de l'abattoir complètera l'organisation de filières d'élevages en Seine-Maritime.

Monsieur le Ministre, votre action d'accompagnement est attendu par Madame la Maire Christine LESUEUR et les acteurs de terrain qui se sont toujours battus pour la proximité et la réouverture de ce lieu.

Il est important d'être là pour les établissements qui font le choix de rouvrir.